



# Avis de Course

## EuroCup Tempest 2019

Vendredi 19 avril au Dimanche 21 Avril 2019



### INSCRIPTIONS

- Jeudi 18 avril – 17h à 18h
- Vendredi 19 avril – 9H à 11h

### PROGRAMME DES COURSES

#### Vendredi 19 Avril

- 13h00 : 1<sup>ère</sup> course de la journée

#### Samedi 20 Avril

- 10h30 : 1<sup>ère</sup> course de la journée

#### Dimanche 21<sup>r</sup> Avril

- 10h30 : 1<sup>ère</sup> course de la journée

### REPAS OFFICIEL

#### Samedi 20 Avril

- Samedi 20 Avril à 19h30, Deux repas des concurrents sont inclus dans l'inscription.

### RÈGLES

- Cette régata sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2017/2020, les prescriptions de la FFVoile, les règles de classe, le présent avis de course, les instructions de course et annexes aux Instructions de Course (IC).
- Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

### CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux :  
**International Tempest Class**

- Inscription sur le site du club nautique :  
<http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1 500 000 Euros,
- Chaque équipage devra présenter le certificat de jauge de son bateau à l'inscription.
- Les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe.

### DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de **120 euros** par équipage. (-25 ans **100 euros**), (2 repas du samedi soir inclus) Les inscriptions et les règlements doivent être faits sur le site internet du C.N.S R avant le 1<sup>er</sup> AVRIL 2019. (Majoration de 20 euros pour les inscriptions après cette date.)

### CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de : 2. Si 6 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

### REMISE DES PRIX

- Le dimanche 21 Avril à 18h00 au club house

### DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- La décision d'un équipage de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. De fait, les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques.
- En conséquence, l'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

### PARKING

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires.



**CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL**

26 place du club Nautique - 83 700 SAINT RAPHAEL  
04 94 95 11 66 – <http://www.cnsr.fr> - [regates@cnsr.fr](mailto:regates@cnsr.fr)

